

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 9 (1947-1950)

Heft: 1

Rubrik: L'année genevoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ANNÉE GENEVOISE

par

Jean-Jacques CHOUET

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, c'est entendu. Mais leur vie est marquée néanmoins d'une multitude de faits d'importance diverse dont le rappel sert de soutien à la mémoire et peut lui faciliter l'évocation d'un passé toujours prompt à s'évanouir. C'est donc à noter — dans leur modestie qui contraste si fort avec l'ampleur des événements du monde contemporain — les principales étapes de la vie genevoise pendant le dernier trimestre de 1946 et l'année 1947 que sont destinées les lignes qui suivent.

* * *

L'activité politique a été intense au cours de ces quinze mois. A la suite du décès du conseiller d'Etat Charles Rosselet, survenu le 14 octobre 1946 alors que ce magistrat exerçait depuis moins d'une année, avec une autorité unanimement reconnue, les fonctions de chef du département du commerce et de l'industrie, une élection complémentaire eut lieu les 7 et 8 décembre. Les citoyens manifestèrent à cette occasion une remarquable indifférence, puisque 24% seulement se rendirent aux urnes pour nommer M. Jean Treina, socialiste, par 7.454 voix contre 3.381 à son concurrent, M. Henri Deluche, candidat d'un groupe de commerçants. En même temps, l'initiative fédérale du parti Duttweiler, dite « du droit au travail », était repoussée par 11.765 non contre 1.244 oui.

Les 26 et 27 avril, les élections municipales attestèrent, comme les élections cantonales de 1945, la stabilité du corps

politique. Le nouveau Conseil municipal de la Ville de Genève comprit désormais 24 communistes (parti du travail), 17 radicaux, 14 nationaux-démocrates, 6 indépendants chrétiens-sociaux et 6 socialistes. Les 17 et 18 mai, les Conseils administratifs furent nommés. Celui de la Ville fut désormais composé de MM. Maurice Thévenaz, radical (nouveau), Marcel Raisin, national-démocrate, Fernand Cottier, chrétien-social, Jules Peney, radical, et Marius Noul, socialiste, revenu au pouvoir après une éclipse de quatre ans. MM. Samuel Baud-Bovy, hors-parti, et Henri Schoenau, radical, avaient renoncé à leurs sièges que briguerent vainement MM. Gorgerat et Lentillon, du parti du travail. D'autre part, une deuxième initiative fédérale « pour la réforme économique et les droits du travail », socialiste celle-là, était rejetée à Genève par 14.522 voix contre 9.303, et une loi cantonale sur l'exercice de la chiropratique (contre-projet du Conseil d'Etat) acceptée par 13.644 oui contre 8.169 non.

Les 5 et 6 juillet, les électeurs étaient consultés une nouvelle fois. Par 32.643 voix contre 4.740, ils approuvèrent la loi fédérale instituant l'assurance-vieillesse et survivants, et en firent autant, par 27.572 oui contre 8.455 non, pour les nouveaux articles économiques de la Constitution fédérale. Sur le plan cantonal, ils adoptèrent en outre, par 29.616 oui contre 5.263 non, une modification de l'organisation des Services industriels, intéressante en ce qu'elle donnait désormais au personnel de cette entreprise trois représentants dans son conseil d'administration.

Le 26 août, le parti socialiste perdait un autre de ses chefs en la personne du conseiller national André Oltramare, l'éminent professeur de langue et de littérature latines de notre université. M. Marius Maillard lui succéda au parlement fédéral pour quelques semaines seulement, puisque celui-ci fut renouvelé les 25 et 26 octobre. Les électeurs de Genève envoyèrent siéger au Conseil des Etats, aux côtés de M. Albert Malche, radical, réélu par 18.344 voix, M. Marcel Raisin, appelé par 18.094 suffrages à succéder à M. Albert Pictet qui résignait son mandat. MM. Burklin (parti du travail) et Bossard (socialiste) recueillirent

respectivement 9.004 et 2.755 voix. Quant aux députés au Conseil national, ils furent désignés en MM. François Perréard, Adrien Lachenal et André Guinand, radicaux, Albert Picot et Aymon de Senarclens, nationaux-démocrates, Fernand Cottier, chrétien-social (nouveau), Jean Vincent et Léon Nicole, communistes (nouveaux). Les chrétiens-sociaux Pugin et Gottret n'avaient pas fait acte de candidature.

Tandis que, sans incident, la présidence du Conseil d'Etat passait à M. Picot (29 novembre 1946) puis à M. Casaï (28 novembre 1947), que M. Peney assumait le 27 mai celle du Conseil administratif de la Ville, et M. Pierre Guinand, national-démocrate, celle du Conseil municipal le 30 mai, le Grand Conseil, dérogeant à la tradition, refusait le 8 janvier de porter à sa présidence le vice-président communiste Etienne Lentillon et lui préférait M. Marcel Henninger, radical. Enfin, Genève eut l'honneur de fournir une fois encore le président de l'Assemblée fédérale, M. Picot ayant été élu à cette haute charge le 1^{er} décembre 1947.

Les élections successives auxquelles les citoyens procédèrent ont permis de constater un renforcement des partis nationaux face à une extrême-gauche qui ne progressait plus. Mais l'opposition communiste n'a pas cessé pour autant d'animer les débats des conseils législatifs, bien que ceux-ci consacrent une part de plus en plus faible de leur activité aux affaires purement politiques, pour se pencher surtout sur les problèmes économiques et sociaux. Notons toutefois d'abord que l'organisation scolaire a fait l'objet de débats qui ont abouti, d'une part, le 9 novembre 1946, au vote de la gratuité de l'enseignement secondaire inférieur jusqu'à la limite de la scolarité obligatoire, et, d'autre part, à l'institution, le 18 janvier, d'une conférence consultative de l'instruction publique destinée à mettre en contact les autorités scolaires, les parents et les milieux intéressés à l'éducation de la jeunesse.

Les conflits du travail n'ont pas atteint, dans la période qui nous occupe, le degré d'acuité qu'on leur avait connu l'année précédente. Si l'on fait abstraction des conflits d'entreprise, peu nombreux, on n'enregistre en effet que quelques grèves de

peu d'ampleur : celle des ouvriers du cadran, compliquée d'un *lock-out*, à fin novembre 1946, celle des carrossiers en juillet 1947, et celle de la haute couture en novembre. A quoi il faut ajouter un incident symptomatique : l'Office cantonal de conciliation ayant dénoncé le 10 septembre la violation des engagements pris par la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, dont les dirigeants avaient fait cesser un jour le travail sur les grands chantiers pour obtenir la « semaine de cinq jours », les membres de cette fédération votèrent le lendemain la fin de l'agitation et décidèrent de poursuivre leur action par les voies légales.

Si les conflits sociaux se sont maintenus dans ces limites, on le doit sans doute à l'intervention des pouvoirs publics, mais aussi à la répugnance de larges milieux ouvriers pour l'emploi de la violence comme moyen d'action syndicale, et au fait que la prospérité économique a facilité un meilleur ajustement des salaires aux prix qui n'ont cessé de monter. L'exemple est d'ailleurs venu de l'Etat et de la Ville qui, à plusieurs reprises, ont accordé aux fonctionnaires, à la suite de mouvements revendicateurs, des hausses de traitement substantielles. D'autre part, le canton a pris diverses mesures d'ordre général : élévation du minimum des allocations familiales, loi instituant les congés payés de 14 jours, qui ont contribué à améliorer la situation des salariés.

Aux dépenses nouvelles consenties par la communauté en faveur de ses serviteurs sont venues s'en ajouter d'autres, rendues nécessaires par la pénurie de logements. Ce problème a préoccupé en effet constamment nos autorités, qui ont été amenées à intervenir contre le marché noir de l'habitation, à créer un bureau cantonal du logement, et qui ont poursuivi leur politique de subvention à la construction. De nombreux immeubles se sont ainsi élevés à la périphérie de la ville, souvent au détriment du paysage.

Les charges assumées par la collectivité se sont donc accrues dans une mesure sensible. Mais l'afflux des contributions publiques a permis néanmoins d'équilibrer les comptes de l'Etat, qui

furent arrêtés pour 1946 à 58 millions 690.791,09 francs aux recettes contre 58 millions 999.255,32 francs aux dépenses, amortissements compris.

* * *

Les années 1946 et 1947 ont été pour Genève des années de centenaires. Celui de la révolution fazyste fut célébré les 4 et 5 octobre 1946 par le parti radical, alors que la Constitution de 1847 était honorée de diverses manifestations officielles, que l'Ecole supérieure des jeunes filles franchissait le siècle le 5 mai, la Caisse hypothécaire le 13 septembre, le temple de Plainpalais le 16 novembre, et qu'une Carougeoise, M^{lle} Fiscalini, recevait le 22 août le fauteuil du Conseil d'Etat. Moins vénérable, la Faculté de médecine de notre Université s'est contentée de fêter le 16 décembre 1946 son soixante-dixième anniversaire.

Puisque nous parlons de l'*Alma mater*, signalons qu'elle s'est enrichie le 6 novembre 1946 d'un nouvel institut, celui des études slaves, que 1947 vit se développer une grande campagne destinée à faire mieux connaître l'Université et à lui gagner les appuis matériels qu'elle mérite, et que l'on eut à déplorer la mort de trois savants distingués, Hugo de Claparède, ancien professeur de droit germanique et d'histoire du droit, Raoul de Seigneux, ancien professeur de polyclinique gynécologique, et Charles Bally, ancien professeur de linguistique générale. Et citons encore à ce propos, au nombre des personnalités genevoises disparues, Paul Magnenat, ancien conseiller d'Etat, et Paul Pictet, qui fut président du Grand Conseil et mena pour les zones franches un combat vigoureux.

Dans le domaine militaire, il faut noter le passage du colonel-divisionnaire Montfort de la 2^e à la 1^{re} Division, le 1^{er} janvier 1947, et le premier cours de répétition d'après-guerre du régiment de Genève (Rgt. Inf. 3 moins Bat. Fus. Lw. 3), commandé par le colonel Jean de Haller, du 28 avril au 10 mai dans la région de Châtel-Saint-Denis. Sur le plan des arts et des lettres, l'attribution par le Conseil administratif du Prix de la Ville de Genève à MM. Jacques Chenevière (littérature), Alexandre Blanchet (beaux-arts) et Emile Jaques-Dalcroze (musique).

Et comme on nous accorde ici le privilège de prêter attention aux faits les plus divers, rappelons encore qu'une trouble affaire d'empoisonnement défraya la chronique judiciaire et se termina le 20 décembre 1946 par la condamnation de la Roumaine Maria Popesco à la réclusion à vie, que le lac gela en février 1947 le long du quai Wilson, que, précoce annonciatrice d'un été torride, la première feuille verdit le 18 mars au marronnier de la Treille, et que, le 14 octobre, nos concitoyens André Roch et René Dittert revinrent triomphants d'une longue et audacieuse expédition dans l'Himalaya.

La statistique, enfin, mettra le point final à la partie proprement genevoise de cette chronique en nous apprenant que la population du canton s'élevait, le 31 mars 1947, à 194.380 habitants — dont 141.567 pour la Ville, 8.473 à Carouge, 3.794 à Chêne-Bougeries, 5.356 à Lancy, 3.508 à Vernier, et 31.682 dans les communes rurales — que Corsier et Gy n'enregistrèrent aucun décès en 1946, alors que ceux-ci se chiffraient à 2.318 pour l'ensemble du canton, les mariages étant au nombre de 1.727 et les naissances de 2.471.

* * *

Le 8 novembre 1946, la Suisse reconnaissait à l'Organisation des Nations Unies le droit de disposer librement des bâtiments que cette institution avait hérités de la Société des Nations sur le territoire genevois. Le 11 avril suivant, notre ville était désignée comme siège européen de l'O.N.U. Ces deux décisions allaient tout naturellement donner un nouvel essor à la vie internationale dont Genève, cité ouverte sur le monde, est traditionnellement animée. Désormais, les assemblées et les congrès vont s'y succéder d'une manière si continue qu'il est impossible d'en donner ici la liste complète. Limitons donc notre énumération aux plus importants : novembre 1946 et avril 1947, Organisation mondiale de la Santé ; février et octobre 1947, Organisation internationale pour les réfugiés ; avril 1947, commission préparatoire de la conférence internationale du commerce et de l'emploi ; juin, conférence internationale du travail ; juillet,

commission économique pour l'Europe ; août, commission spéciale pour la Palestine et Organisation internationale de l'alimentation et de l'agriculture présidée par M. Wahlen ; octobre, conférence internationale des assurances sociales ; novembre, Organisation de l'aviation civile internationale, présidée elle aussi par un Suisse, le professeur Amstutz ; décembre, commission des droits de l'homme.

Il convient d'y ajouter les congrès d'institutions ne dépendant pas des Nations Unies, et notamment, en juillet, le 5^e congrès international de droit pénal, en septembre les 2^{es} Rencontres internationales et le congrès de la Fédération aéronautique internationale. Et l'on vit, corollaire de ces graves assemblées, d'anciennes traditions renaître : le Salon de l'automobile en mars, le Concours hippique international officiel en novembre. D'autre part, Cointrin fut, le 5 octobre 1947, le théâtre du 1^{er} meeting international d'aviation militaire, cependant que la doyenne des institutions universelles, le Comité international de la Croix-Rouge, poursuivait son fécond labeur sous la coprésidence intérimaire de MM. Martin Bodmer et Ernest Gloor.

Attirés par ces réunions ou poussés par de tout autres motifs, nos hôtes étrangers furent nombreux autant qu'illustres. Si Ignace Moscicki, ancien président de la République polonaise, choisit de finir ses jours à Versoix où il s'éteignit le 2 octobre 1946, si l'ex-reine d'Italie Marie-José vint s'installer le 27 août 1947 à Merlinge pour y vivre avec ses enfants l'exil auquel elle est réduite, combien d'autres ont passé, visiteurs dont la présence suscitait la curiosité ou la sympathie des Genevois ? Il y eut parmi eux des têtes couronnées et des membres de maisons royales : Michel I^{er}, roi de Roumanie, et la reine-mère Hélène, Alexandrine, reine de Danemark, la reine-mère d'Egypte, l'ex-reine d'Espagne Victoria-Eugénie, la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, le comte de Paris et la duchesse de Guise ; des personnalités politiques : Antonio Ferro, secrétaire à l'information du gouvernement portugais, Phelan, directeur du B.I.T., André Philip et Daniel Mayer, membres du gouvernement français, et Jacques Duclos, vice-président de l'Assemblée nationale française, William Clayton, directeur de la division

économique au Département d'Etat de Washington, Stassen, ex-gouverneur du Minnesota, Jan Masaryk, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, et son collègue grec Tsaldaris, MacNeil et Stafford Cripps, membres du cabinet britannique, puis M^{mes} Eva Peron, femme du président de la République Argentine, et Eleanor Roosevelt ; des militaires : les généraux Koenig (France) et MacNarney (Etats-Unis) ; et un prince de l'Eglise catholique : le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules. A leur suite, on n'en finirait pas de nommer les savants, les artistes et les penseurs, les célébrités éphémères du cinéma ou du sport que Genève attira et retint un instant.

* * *

Période calme, prospère et brillante donc, que ces cinq trimestres sommairement évoqués ici. Mais on ne s'y trompe pas. Entre les dates et les faits, il y a le bouillonnement des idées et le heurt des passions et des intérêts, par quoi notre République participe aux grands mouvements du temps. Et il y a aussi, sans relief et sans noms, la vie quotidienne de Genève et la vie intérieure de ses habitants, qui tissent les liens les plus étroits entre la cité et son passé, la cité et son avenir. Mais ce domaine secret, s'il est le plus riche, est aussi le mieux gardé. Et le chroniqueur n'y pénètre pas...
